

AU MENU

→ Les exportations bioalimentaires du Québec vers l'Union européenne à l'heure du Brexit

La signature de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (UE), le 30 octobre dernier, ainsi que le vote du 23 juin de cette année en faveur de la sortie du Royaume-Uni (R.-U.) de l'UE, communément appelé Brexit, ont marqué l'actualité des derniers mois. En relation avec ces événements, le présent *BioClips* propose d'effectuer un survol du marché bioalimentaire de l'UE, sans le R.-U., et de celui pris séparément, notamment sur le plan des échanges commerciaux internationaux. Cette analyse sommaire permet de caractériser le commerce que le Québec et le Canada entretiennent avec ces deux entités, de manière à circonscrire les effets qu'aura le retrait du Royaume-Uni de la zone économique de l'UE sur les exportations québécoises et canadiennes.

L'UE : un marché alimentaire de taille comparable à celui de l'Amérique du Nord

L'UE (sans le R.-U.) compte plus de 445 millions de consommateurs qui ont réalisé en 2014 des achats d'aliments et de boissons non alcoolisées d'une valeur de 1 073 G\$ US. Cette somme de dépenses alimentaires est comparable à celle de 1 051 G\$ US déboursée sur le marché alimentaire en Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Mexique). Quant au R.-U., qui compte 65 millions d'habitants, les dépenses alimentaires qui s'élèvent à 157 G\$ US représentent environ 13 % des achats d'aliments et de boissons non alcoolisées de l'ensemble de l'UE, ce qui correspond aussi à sa part de la population.

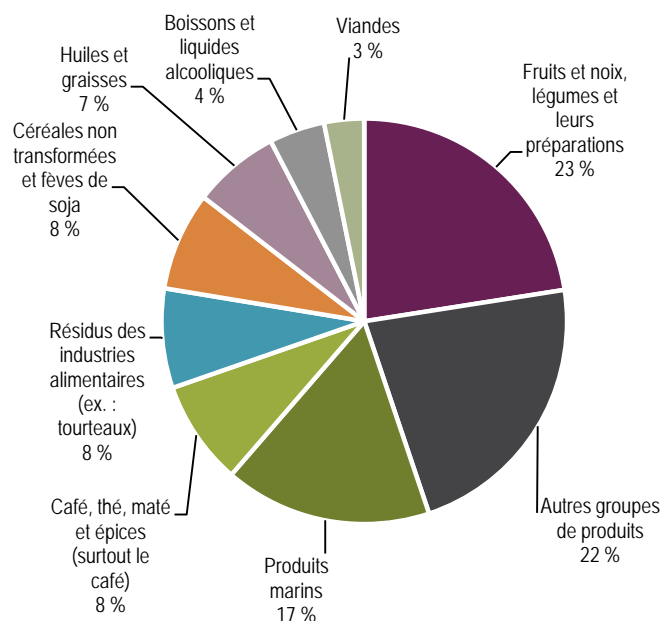
L'UE (commerce extérieur) est le plus grand importateur de produits bioalimentaires au monde

En 2015, l'UE (28) était le premier importateur mondial de produits bioalimentaires, pour une valeur totale de 147 G\$ US, devant les États-Unis (136 G\$), la Chine (114 G\$), le Japon (63 G\$) et le Canada (36 G\$). Au sein même de l'UE, les six principaux pays importateurs étaient les Pays-Bas (19 %), l'Allemagne (15 %), le Royaume-Uni (13 %), l'Espagne (10 %), l'Italie (10 %) et la France (9 %). Aussi, si l'on excluait le R.-U., dont les importations étaient évaluées à 128 G\$ US pour l'année 2015, l'UE arriverait au deuxième rang des principaux importateurs de produits bioalimentaires, tout juste derrière les États-Unis.

Les importations bioalimentaires de l'UE sont fortement diversifiées et proviennent de plus de 200 pays. Seuls quelques pays obtiennent bon an mal an une part de plus de 4 % du marché des importations européennes, à savoir : les États-Unis

(9,6 %), le Brésil (9,4 %), la Chine (5,1 %), l'Argentine (4,7 %) et la Norvège (4,6 %). Le Canada figure au 16^e rang des pays fournisseurs de l'UE, obtenant une part de marché qui se maintient à environ 2 % d'une année à l'autre.

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS BIOALIMENTAIRES IMPORTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE EN 2015 (VALEUR DE 147 G\$ US)



Source : Global Trade Atlas; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Les importations bioalimentaires extraterritoriales de l'UE ont connu une croissance annuelle moyenne de 6,7 % de 2010 à 2015. Presque tous les groupes de produits ont contribué à cette croissance, notamment les céréales non transformées (15,2 %), les produits des minoteries (13,2 %), les enzymes (11,4 %), les huiles essentielles (11,1 %), les fruits et leurs préparations (9,3 %), les préparations à base de céréales, de farines, d'amidons et de féculés (8,2 %), ainsi que le café (6,8 %).

Le déficit commercial bioalimentaire international du R.-U. par rapport aux autres pays membres de l'UE s'établissait à 27,6 G\$ US en 2015

À l'instar des années précédentes, les importations bioalimentaires internationales du R.-U. excédaient largement les exportations en 2015, soit 63,8 G\$ US par rapport à 29,2 G\$ US, ce qui se solde par une balance commerciale négative de 34,6 G\$ US, dont plus de 80 % sont attribuables au commerce avec l'UE.

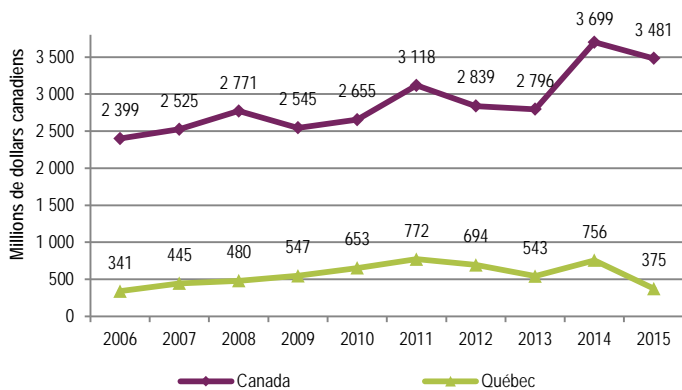
Selon les données de 2015, les importations bioalimentaires internationales du R.-U. proviennent en majorité (71 % ou 45,3 G\$ US) du commerce avec les autres pays membres de l'UE. Hormis l'UE, les cinq principaux fournisseurs de produits bioalimentaires du pays sont les États-Unis qui

fournissent 3,2 % des importations du R.-U., suivis du Brésil (1,8 %), de la Thaïlande (1,7 %), de la Nouvelle-Zélande (1,5 %) et de la Chine (1,5 %); le Canada vient au 11^e rang avec une part de 0,9 % (ou 0,6 G\$ US). Compte tenu du vote en faveur de la sortie du R.-U. de l'UE, cette situation pourrait changer puisque le Royaume-Uni est appelé à renégocier ses différents accords commerciaux, notamment avec l'Union européenne. Le retrait du R.-U. signifie, entre autres choses, que des occasions nouvelles d'exportation pourraient potentiellement se créer pour des produits canadiens, d'autant plus que les relations entre le Canada et le R.-U. sont historiquement solides et profondes, notamment sur le plan politique.

L'UE, troisième destination en importance pour les exportations de produits bioalimentaires québécois

En 2015, l'UE (28) a reçu 5,0 % (ou 374,7 M\$ CA) des exportations bioalimentaires internationales du Québec, ce qui la situe au troisième rang parmi les plus importantes destinations après les États-Unis (71,4 %) et le Japon (5,7 %). De ce « total européen », la part du Royaume-Uni n'est que 9,4 % (ou 35 M\$ CA); cela équivaut à 0,47 % des exportations bioalimentaires totales du Québec vers l'UE (28). De fait, au cours de la période 2006-2015, la part du R.-U. a varié de 3,9 % (2012) à 13,7 % (2008). Pour l'ensemble du Canada, les proportions sont similaires, c'est-à-dire que l'UE (28) et le Royaume-Uni, pris isolément, ont reçu respectivement 5,6 % et 0,9 % du total des exportations bioalimentaires canadiennes pour l'année 2015.

EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES DU QUÉBEC ET DU CANADA VERS L'UNION EUROPÉENNE



Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ.

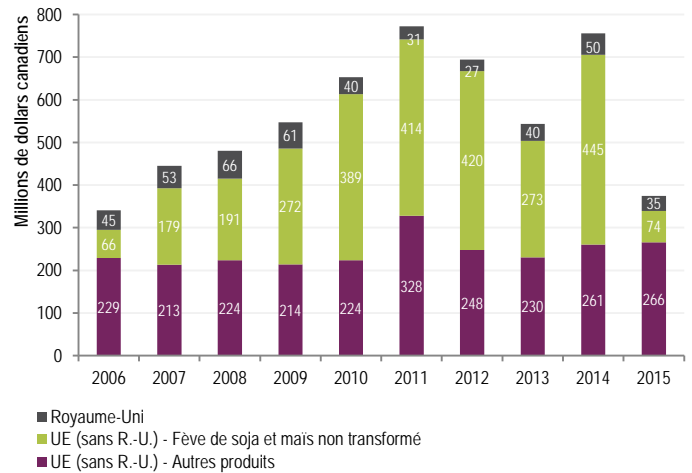
Au cours des dix dernières années, les exportations bioalimentaires du Québec vers l'UE (sans le R.-U.) ont considérablement varié, essentiellement en raison des fortes fluctuations des livraisons internationales de fève de soja et de maïs non transformé enregistrées au Québec. Si l'on ne tient pas compte du R.-U., les principaux produits bioalimentaires du Québec exportés vers l'UE sont les fèves de soja (74 M\$ CA en 2015), les fruits, les légumes et leurs préparations (63 M\$, surtout des bleuets et des canneberges), le sirop et le sucre d'érable (59 M\$) et la viande chevaline (23 M\$); le Québec y expédie aussi de nombreux autres groupes de produits (121 M\$).



Pour plus de renseignements concernant le *BioClips* :
 Tél. : 418 380-2100, poste 3248
 Courriel : bioclips@mapaq.gouv.qc.ca
 Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

Quant aux exportations destinées exclusivement au Royaume-Uni, elles sont demeurées plutôt stables au cours des dix dernières années et sont composées à 43 % de sirop et de sucre d'érable (15,2 M\$ CA en 2015) et à 24 % de fruits, de légumes et de leurs préparations (8,5 M\$ en 2015, surtout des bleuets et des canneberges). En réalité, par rapport à l'ensemble des autres pays de l'UE, la valeur des exportations bioalimentaires du Québec dirigées vers le R.-U. est plus faible et les produits sont moins variés, comprenant essentiellement des produits plus spécialisés, comme le sirop d'érable, qui sont difficilement substituables sur le marché bioalimentaire du Royaume-Uni.

EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES DU QUÉBEC VERS L'UNION EUROPÉENNE EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS



Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ.

Conclusion et perspectives de croissance des exportations bioalimentaires du Québec

Le R.-U. correspond à environ 13 % de l'UE pour ce qui est de la population, des dépenses des consommateurs en aliments et en boissons et des importations internationales de produits bioalimentaires (commerce hors UE). Par ailleurs, en 2015, la valeur des exportations bioalimentaires du Québec vers l'UE (28) et le R.-U. pris isolément était respectivement de 5,0 % et de moins de 1 % de la valeur totale de ce que le Québec expédie sur les marchés internationaux. Enfin, la mise en œuvre de l'AECG ainsi que la sortie du R.-U. de l'UE ouvriront possiblement des perspectives de croissance quant aux ventes de différents produits agroalimentaires du Québec sur les marchés de l'UE et du R.-U., étant donné les renégociations potentielles des différentes ententes que le Royaume-Uni devra mener avec ses partenaires commerciaux.

Sources : Euromonitor; Institut de la statistique du Québec; Global Trade Atlas; gouvernement du Canada (<http://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/index.aspx?lang=fra>); compilation du MAPAQ.